



SECURITE+ENVIRONNEMENT+MANAGEMENT
FORMATION

Agence de Bordeaux

5, Rue Pierre et Marie Curie
33290 BLANQUEFORT
Tél : 05 56 08 49 87
bordeaux@fosec-pibplus.com
SIRET : 513 978 148 00072

Service Comptabilité

201 Le Rocher
44480 DONGES
Tél : 02 40 91 09 28
comptabilite@fosec-pibplus.com

Références : Pour le Compte de : INTERIM QUALITE IP 1344

MARTIGUES

4117357BX

4117357BX

N° SIRET 49280090900060

Référence : 2026-07-0144-1

INTERIM QUALITE IP 1344 MARTIGUES

49 TER AVENUE JOSE NOBRE

13500 MARTIGUES

FRANCE

N° Intracom Client : FR34492800909

Date de facture : 31/07/2026

FACTURE n° FA2026-3861

Formation

Intervenant:

STRUPLER Frédéric

Convention N° BX/ATEX/300726-01 - Formation ATEX 0 - **VISIO** - Du :31/07/2026 au :31/07/2026

31 juillet 2026 matin

1/2 jour soit 3.5 heures

Participants

● GUMMA Vasilii

Désignation	Pourcentage	Qté	Unité	PU HT	Prix Total
Formation ATEX 0	100,00%	1,00	personne	135,00	135,00

Facture constituée exclusivement de prestations de services

Règlement par virement sur le compte :

Banque CAISSE D'EPARGNE

IBAN : FR76 1513 5205 9008 0020 3621 897

Code BIC : CEPAPRPP513

**Référence à rappeler lors du
paiement :**

FA2026-3861

En cas de retard de paiement et conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sera facturée.

Escompte pour paiement anticipé : néant

Conformément aux articles L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (dont le montant est fixé par décret du 2 octobre 2012) est due de plein droit en cas de retard de paiement.

Total HT		%TVA sur encaissements	TVA
135,00 €		20%	27,00
€			
€			
		Frais	
		Total TTC	162,00
A régler pour le	30/08/2026	Acomptes	
Règlement	Virement à 30 jours à la date de facture	Reste Du	162,00